

OPAN - section Patrimoine

- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : préparation avec les communes d'une nouvelle campagne de mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton en fonction des chantiers en cours ;
- Les dossiers de permis de construire soumis à la section, qui concerne principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir, les plans d'aménagement communaux, les parcs éoliens et les voies historiques, sont en constante augmentation;
- Nombreux dossiers de subventions cantonales et fédérales à gérer;
- Finalisation du Règlement d'application de la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) en collaboration avec l'Archéologie.

OPAN – section Archéologie

- Ressources humaines : réduction des effectifs à la section Archéologie (0,8 EPT);
- Développement et consolidation des collaborations avec des partenaires institutionnels externes;
- Mise en application de la LSPC, article 47, contribution financière de tiers aux opérations de diagnostic archéologique.

OPAN – section Laténium

- L'élaboration, à l'automne 2020, du dossier de candidature pour les futures subventions structurelles 2023-2026 de l'OFC (Office fédéral de la culture) a offert les conditions idéales d'une réflexion de fond sur les atouts de notre musée et sur l'impact très favorable du soutien ciblé de la Confédération, sur le plan du rayonnement national, voire international de ses activités - notamment dans le domaine de la popularisation de l'archéologie et tout particulièrement pour ce qui touche à l'inclusion culturelle et la participation sociale;
- Le Laténium ne pouvant plus accueillir les publics scolaires, un projet de délocalisation du musée a été mis sur pied en fin d'année: « Le Laténium hors les murs » — dans les classes du Canton. Des ateliers pédagogiques ont été adaptés afin de permettre leur réalisation dans les classes. Ce projet activement soutenu par le Service de l'enseignement obligatoire de l'Etat de Neuchâtel a suscité une demande dépassant toutes nos espérances et a connu un bel écho médiatique.

Activités et réalisations

En 2020, outre la fermeture au public du Laténium, la pandémie du coronavirus a particulièrement impacté le SCNE puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération : organisation d'un réseau de compétences, mobilisation et gestion de ressources financières exceptionnelles et communication spécifique. De mars à décembre, le SCNE a mobilisé les 2/3 de son temps sur ce dossier.

Cette prestation supplémentaire s'est inscrite dans un momentum important du SCNE, à savoir celui du changement de sa cheffe, de la réorganisation de la direction du SCNE et du congé maternité de l'adjointe à la cheffe de service.

Encouragement à l'activité culturelle

Avant le départ à la retraite de la cheffe de service, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été mis en consultation. En raison des discussions nourries que le projet a suscitées, et des réflexions nées de la pandémie, il a été décidé de le retravailler avant de le soumettre au Grand Conseil en 2021.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture. Ainsi, un nombre de demandes de subvention similaire aux années précédentes a été déposé et a pu être traité par les sous-commissions. Le montant total des subventions octroyé est donc analogue à l'année dernière. En parallèle des appels à projets habituels, ce sont deux nouveaux dispositifs qui ont vu le jour : un appel à projets dans le domaine de la culture inclusive et un autre octroyant un soutien pour la recherche et la répétition. En outre, la direction du service a accompagné la communication de l'inscription des savoir-faire horloger et de la mécanique d'art au Patrimoine mondial de l'Unesco tout en encadrant les projets APS tels que Capitale Culturelle Suisse, le CCHAR, La Grange va au Lux et l'Exomusée - parcours de street art au Locle.

Ces missions ont été menées de front avec la mise en œuvre des mesures COVID-19 dans le domaine de la culture dont le détail figure au chapitre idoine.

Archives

En raison de la crise sanitaire, la supervision des services s'est en grande partie déroulée par visioconférence, les déplacements physiques dans les services ayant eu lieu surtout pour faire de l'évaluation. L'OAEN a ainsi procédé à 75 actions de conseil et d'évaluation auprès de 29 entités soumises à la LArch et à 17 visites auprès de 10 communes, dont plusieurs ont été consacrées à l'inspection des archives des communes destinées à fusionner au 1.1.2021. Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage a été installé auprès de 26 entités et 14 communes.

L'OAEN a réceptionné 26 versements d'archives administratives et 18 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 342 mètres linéaires. Il a également autorisé 60 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 3'148 mètres linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 3 formations à l'archivage, dont une

spécifiquement dédiée au personnel des homes pour personnes âgées. 23 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement.

En dépit de périodes de fermeture partielle ou totale de la salle de lecture, 191 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 514 journées de travail en salle de lecture. 12'341 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 249 demandes de recherche, dont 17 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. La première phase du projet de Nouveau Centre d'Archives (NCA) s'est achevée à la fin de l'année 2020 avec l'adoption par le Conseil d'État d'un rapport à l'appui d'une demande de crédit d'étude qui sera soumise au Grand Conseil au début de l'année 2021.

Le projet d'archivage numérique (AENeas) s'est poursuivi avec l'élaboration, en collaboration avec le SIEN, d'un cahier des charges pour le développement d'un logiciel de gestion du cycle de vie des documents (outil ArchiRef), l'organisation d'un appel d'offres et la sélection d'un fournisseur. Les travaux de développement d'ArchiRef ont ainsi pu démarrer à la fin de l'année 2020. Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le Grand Conseil a adopté à l'unanimité moins une abstention la révision conjointe de la LArch et de la loi de santé garantissant désormais une base légale pour l'archivage des dossiers médicaux.

Patrimoine

En 2020, le Conseil d'État a adopté un arrêté de déclassement et quatre arrêtés de mise à l'inventaire.

L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit : 342 en 2017, 369 en 2018, 373 en 2019 et 465 en 2020.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux, de même que la préparation de la migration de la base de données informatique sur MuseumPlus.

Le règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (RLSPC) a été adopté le 25 janvier 2021 par le Conseil d'État. L'arrêté déterminant les conditions de reconnaissance comme dignes d'être protégés d'immeubles bâtis sis hors zone à bâtir et ayant la valeur 4 au Recensement architectural du canton de Neuchâtel, en application de l'article 20, alinéa 3, de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018, sera soumis au Conseil d'État en mars 2021.

En 2020, 31 arrêtés de subvention définitive, pour un montant total de CHF 617'617.-, et 26 arrêtés de subvention provisoire, pour un montant de CHF 482'191.-, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales se sont élevées à CHF 839'578.- avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à CHF 702'669.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 12 et 13 septembre, malgré l'annulation de plus d'un tiers des visites en raison de la pandémie, ont connu un joli succès, avec 830 visiteurs munis d'une réservation, en petits groupes et dûment masqués. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

Le programme de valorisation des châteaux appartenant au canton de Neuchâtel, prévu en 2020, a dû être reporté en 2021.

OPAN – section Archéologie

La pandémie n'a eu, somme toute, que peu d'impact sur la réalisation des tâches de la section Archéologie de l'OPAN en 2020.

Nombre de projets de construction ou d'infrastructure ont nécessité une intervention sur le terrain de la part de l'ensemble des collaborateurs, pour la réalisation de diagnostics archéologiques ; des opérations intrinsèquement liées au traitement des dossiers SATAC et préalables à l'émission des préavis requis lors des demandes d'autorisations de construire. Le plus souvent, les vestiges archéologiques mis au jour ont été documentés dans le cadre même du diagnostic. Une seule intervention a débouché sur la mise en œuvre d'une fouille préventive extensive, entre les mois d'octobre et décembre 2020. Une importante aire d'activités humaines - insoupçonnée jusqu'ici - a été découverte sur les coteaux escarpés d'Hauterive. Outre par l'abandon de quelque 3000 fragments de récipients en céramique, attribuables au Bronze moyen/récent (1400-1200 av. J.-C.), le site est caractérisé par l'aménagement de plusieurs terrasses en pierre sèche vraisemblablement liées à une exploitation agricole. Il s'agit d'une découverte majeure de par sa nature et la période considérée, jusqu'ici encore peu documentées dans notre canton.

Deux projets sont arrivés à leur terme en 2020. Trois épaves, immergées au large de La Tène, ont été l'objet d'un programme de documentation, initié en 2019 et conduit avec la collaboration d'Octopus Foundation. Suite à l'attention particulière portée sur deux embarcations des 16^e et 18^e siècles, le dernier volet du triptyque a été consacré à l'étude d'un chaland gallo-romain du 2^e siècle ap. J.-C, en septembre 2020. D'autre part, dans le cadre d'un programme de prospection pluriannuel défini avec l'Archéologie cantonale, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel, a mené une dernière campagne de terrain dans la région du Val de Travers ; l'objectif principal étant alors le recensement d'abris sous roche, potentiellement fréquentés durant la Préhistoire ou à des époques plus récentes. La prospection des Vallées et des Montagnes sera poursuivie par la section Archéologie, sous une forme visant notamment à la participation active de la société civile dans les recherches sur son passé.